



www.sp-forma.com

 Programme de formation

B0 H0V B1V B2V BR BC BE

Essais, vérifications, mesures

Habilitation électrique - Travaux d'ordre non électrique

Prérequis, publics, contenus, modalités et informations complémentaires de la formation



9.7



Taux de satisfaction du programme en 2024 sur 133 stagiaires formés

Au Programme...

 21h00 de formation en initial ou 10h30 en recyclage

Formation théorique

- Les effets du courant sur le corps
- Les zones d'environnement • Les symboles d'habilitation
- La mise en sécurité d'un circuit
- L'utilisation des matériels
- Les équipements de protection
- La conduite à tenir en cas d'accident
- Travaux d'ordre électrique en Basse Tension
- L'identification des ouvrages BT
- Les fonctions des matériels électriques BT
- Les mesures de prévention
- Les niveaux d'habilitation nécessaires
- Les différentes consignations
- L'analyse des risques
- La préparation des travaux
- Les travaux hors tension avec ou sans voisinage
- Le respect des consignes du chargé d'exploitation et instructions de sécurité
- La rédaction des documents
- Entretien et dépannage
- Les zones d'environnement
- Les risques spécifiques aux interventions BT
- La préparation d'une intervention et les mesures de prévention
- Les différentes interventions
- La consignation
- Le respect des consignes de l'exploitant et instructions de sécurité
- La rédaction des documents
- Les opérations d'essais
- Les zones d'environnement
- Les risques spécifiques aux essais en BT
- Les mesures de prévention
- La préparation des essais
- Les niveaux d'habilitation nécessaires
- La consignation
- Le respect des consignes du chargé d'exploitation électrique et des prescriptions d'exécution des essais
- La rédaction des documents
- Mesurage et vérification en BT
- Les zones d'environnement
- Les risques spécifiques au mesurage et aux vérifications BT
- Les mesures de prévention
- La préparation d'une vérification ou d'un mesurage
- Les niveaux d'habilitation nécessaires
- Le respect des consignes de l'exploitant et des procédures de sécurité
- La rédaction des documents



Formation pratique

- Le repérage des environnements ou locaux à risques
- L'analyse préalable à son intervention
- La mise en œuvre de ses EPI
- L'application de la prévention du risque électrique et des consignes de sécurité dans le cadre des travaux d'ordre électrique BT
- La préparation et la direction des travaux d'ordre électrique
- Le balisage de la zone de travaux et sa surveillance
- Les étapes de consignation
- La réalisation de connexions et de déconnexions
- La pose d'un EPC
- La réalisation d'interventions de dépannage la rédaction des documents et le compte rendu de son activité

Niveaux BE Mesurage – BE Vérification

- Le repérage des environnements ou locaux à risques
- L'utilisation de ses EPI
- Les mesurages électriques (intensités, tension, puissance, résistance, continuité, isolement...)
- La vérification électrique et le compte rendu de son activité

Niveaux BE Essai

- Exercices sur :
- Le repérage des environnements ou locaux à risques
- Le balisage de la zone et sa surveillance
- L'utilisation de ses EPI
- La réalisation d'essais seul ou à plusieurs
- La consignation et le compte rendu de son activité

Évaluation théorique et pratique

*Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.
Cette formation est conforme à la norme NF C18-510.*

Objectifs

- Réaliser en toute sécurité les opérations de consignation en BT, les travaux d'ordre électrique en BT et/ou réaliser les interventions d'entretien et de dépannage sur les installations ou équipements électriques, les mesurages, les vérifications et/ou Essais.
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre de ces travaux et/ou opérations de consignation et autres documents associés.
- Rendre compte de ses activités.

Public

Personnels électriciens intervenant sur des ouvrages électriques dans des bâtiments et chantiers pour réaliser les interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique en BT.

Pré-requis

- Compréhension écrite et orale du français.
- Compétences en électricité dans le domaine des tensions considéré sur les ouvrages ou installations électriques.

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Un livret d'accueil est remis au stagiaire. Formation présentielle alternant théorie (diaporama, vidéos...) et exercices de mise en situation pratique.

Moyens techniques

Salle équipée de tableau, vidéoprojecteur. TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, moyens de balisage, tapis et nappe isolants, gants isolants, écran facial, outillage électrique isolé, VAT (vérificateur d'absence de tension), dispositifs de condamnation et appareils de mesure.

Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Modalités d'évaluation

- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur. Les stagiaires sont évalués sur les indices demandés en amont par l'employeur.
- Une proposition de titre d'habilitation électrique, établie sur les résultats de l'évaluation théorique et pratique du stagiaire, est transmise à l'employeur
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Informations complémentaires

Délai d'accès

Le délai d'accès à la formation est de 24h00 à 8 semaines selon la formation et le lieu de formation

Prix

Pour connaître nos tarifs, veuillez nous consulter au 05 67 16 69 14 ou à contact@sp-forma.com

Accessibilité

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap dont les aptitudes spécifiques aux objectifs de la formation ont été validées par le Médecin du travail.

Nous étudierons ensemble les aménagements éventuels nécessaires à son accueil. Si besoin, nous pourrons également vous mettre en relation avec notre référente handicap, Amandine PILLOT - [ATOUI CAP](#), qui sera en mesure de nous accompagner pour la bonne mise en œuvre de la formation.

Le renouvellement de l'habilitation électrique est recommandée tous les 3 ans.